MS21 MOUVEMENT POUR UN SOCIALISME DU 21e SIÈCLE

Entre indigénisme et pré-fascisme : la République en danger



Publié le 30 juin 2020

La statue de Colbert taguée devant l'Assemblée Nationale

La mort de Georges Floyd, ce Noir américain décédé des suites d'une intervention policière particulièrement brutale, a suscité d'intenses mobilisations aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde. Les manifestants dénoncent les violences policières et la persistance du racisme dans les politiques sécuritaires.
En France, le Comité Adama, constitué initialement pour

réclamer la vérité sur la mort d'Adama Traoré après son interpellation par les gendarmes à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) le 19 juillet 2016, a initié deux importantes manifestations à Paris, les 2 et 13 juin 2020. Ces journées de mobilisation ont rassemblé plusieurs milliers de manifestants. Il n'en demeure pas moins qu'elles posent des questions sur l'avenir de notre République. Le comité Adama est héritier de certains mouvements antiracistes tels que le MIB (Mouvement de l'Immigration et des Banlieues) porteurs d'une vision politisée de l'antiracisme qui remet en cause notre idéal républicain par la dénonciation d'un supposé « racisme d'Etat ». A l'inverse, les pouvoirs en place depuis quelques décennies ne cessent de clamer haut et fort leur attachement indéfectible aux principes républicains, tout en mettant en œuvre des politiques qui ont pour effet de détruire la République.

Le concept de République est utilisé de façon intellectuellement paresseuse et souvent volontairement floue par la quasi-totalité des organisations politiques françaises qui en font un usage faussement consensuel à travers les notions de démocratie, de bien commun, d'égalité...
Le MS21 est profondément attaché à la notion de République Sociale. Dans le contexte actuel de violences institutionnelles très fortes portées par l'Etat et la police, le MS21 souhaite préciser ce qu'il entend par République Sociale et les raisons de son adhésion à ce concept.

Le racisme d'Etat ou racisme systémique

Les militants de la mouvance « décoloniale » considèrent que les situations de discrimination sociale et de répression policière des « minorités visibles » (Noirs, Maghrébins...) sont comparables aux Etats-Unis et en France. Il y aurait un racisme systémique de la part de l'appareil d'Etat en vue de soumettre ces minorités, appelées les « racisés ». Ce racisme, s'exprime pour eux, par des lois explicites telle la loi de 2004 sur

l'interdiction des signes religieux à l'école, ou de façon implicite en ne luttant pas contre les discrimination dans l'accès à l'embauche, à l'emploi, à un logement ou à un service (voir par exemple les réflexions du chercheur Paul Tévanian [1]. Certains en arrivent ainsi à discréditer la notion même de République, en en faisant l'instrument hypocrite d'une sorte de néocolonialisme destiné à l'oppression des « racisés ». Des principes fondamentaux, tels que la laïcité sont ainsi remis en cause, traités comme des instruments de domination au service de la majorité « blanche ».

Face à ces critiques radicales, il est utile de rappeler quelques différences importantes entre le système français et le système états-unien. Les Etats-Unis ont pratiqué un racisme d'Etat explicite, inscrit dans les lois entre 1876 et 1965 (lois Jim Crow). Rappelons que ce système, basé sur le principe « séparés mais égaux » (!), établissait une séparation entre Blancs et Noirs dans les lieux publics, les écoles, les transports...Aujourd'hui ces lois ont été abolies, mais des inégalités considérables subsistent entre Blancs et Noirs : « Le taux de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec moins de 12 dollars par jour, s'élevait à 11,8% dans l'ensemble du territoire américain en 2018. Ce taux culmine à 20,8% pour la population noire contre 10,1% chez les Blancs non hispaniques. Le taux de chômage est également deux fois plus élevé au sein de la population noire, à 6,6% contre 3,6% chez les Blancs au premier trimestre 2020(...). S'il a augmenté, le revenu médian des ménages afro-américains reste toujours plus faible que pour les autres groupes raciaux. Les Afro-américains constituent en effet près d'un tiers des détenus pour seulement 13% de la population. Dans le couloir de la mort, les personnes de couleur noire représentent 34% des prisonniers exécutés aux États-Unis depuis 1976 selon le centre d'information sur la peine de mort américain (DPIC) [2] ».

Certes, la France connaît aussi aussi ces problèmes

d'inégalités et de discriminations qui frappent durement les populations immigrées ou originaires de l'immigration. Mais, il convient de relativiser la comparaison avec les Etats-Unis en considérant ces données issues d'un rapport du Haut Conseil à l'Intégration en date de 2010: « Si les enfants d'immigrés sont souvent ceux qui rencontrent le plus de difficultés scolaires, on relève toutefois qu'ils atteignent, en moyenne, un niveau scolaire nettement supérieur à celui de leurs parents (...) Si les pères immigrés appartenaient aux professions peu qualifiées, notamment ouvrières, leurs fils accèdent plus fréquemment à des postes d'ouvriers qualifiés (74% contre 62% pour leurs pères). Ils ont connu, comme l'ensemble de la population, une mobilité professionnelle du fait de la baisse du travail non qualifié, de la tertiarisation des emplois, mais également de l'élévation du niveau de formation. Les fils occupent plus fréquemment des professions intermédiaires (22%), voire de cadres (12%), pour respectivement 7% et 4% pour leurs pères.(...) Pour ce qui concerne le logement, les enquêtes nationales de l'INSEE montrent que les conditions se sont globalement améliorées pour tous et qu'en moyenne il n'y a plus d'écarts qualitatifs entre les logements des immigrés et ceux des autochtones(...) Le Haut Conseil relève un chiffre selon lui très marquant de la réalité de l'intégration des immigrés dans notre pays, au regard des exemples étrangers : 65% des descendants d'immigrés vivent en couple avec des personnes de la "population majoritaire" [(3)] ».

Concernant les violences policières, il faut savoir que les policiers tuent aux Etats-Unis environ un millier de personnes par an, ce chiffre est d'une vingtaine de victimes par an en France...Globalement, les Etats-Unis sont un pays bien plus répressif que la France : 1 % de la population états-unienne est en prison contre 0,15 % en France. Il n'en est pas moins vrai que les populations immigrées ou d'origine immigrée sont plus souvent contrôlées par la police française que les autres catégories de population. De plus une pensée raciste semble encore prégnante chez une minorité de policiers

en France et fait rarement l'objet de sanctions de la part des autorités [4].

Au final, il apparaît que le modèle républicain français n'est pas raciste par nature. Il garde, malgré l'impact des politiques néolibérales, un fort potentiel d'intégration des populations d'origine étrangère.

Mais il existe une autre menace qui pèse sur lui.

L'esprit républicain

« Les principes fondamentaux de la République française sont énoncés dans sa devise : "Liberté, Égalité, Fraternité". Ils se traduisent par des droits intangibles, à la fois politiques et sociaux, qui ont été reconnus aux citoyens par les différents régimes républicains. L'article 1er de la Constitution s'inscrit dans ce cadre puisqu'il proclame que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ».
"Une République indivisible" : aucune partie du peuple, ni aucun individu, ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté nationale. Seul le peuple exerce cette souveraineté par la voie de ses représentants (ex : les députés) ou du référendum. L'unité et l'indivisibilité garantissent une application uniforme du droit sur l'ensemble du territoire national. Le caractère laïque de la République découle à la fois du principe de la liberté de croyance et du principe d'égalité des citoyens devant la loi et implique la séparation des Églises et de l'État. Aucune religion n'a ainsi de statut privilégié au sein de la République et chaque individu se voit garantir la liberté de ses opinions et de sa foi. Le caractère démocratique de la République implique le respect des libertés fondamentales et la désignation des différents pouvoirs au suffrage universel (ouvert à tous les citoyens majeurs), égal (chaque électeur dispose d'une voix) et secret (chacun vote librement à l'abri de toute pression). Enfin, le caractère social de la République résulte de l'affirmation du principe d'égalité. Il s'agit de contribuer à la cohésion sociale et de favoriser l'amélioration de la

condition des plus démunis [5] ».

Le MS21 partage ces principes de la République définis sur un site gouvernemental. Il souhaite l'approfondissement du caractère laïque, souverain, démocratique et social de la République. Mais nous ne pouvons, hélas, que constater, à l'inverse, l'affaiblissement de ces principes sous les coups de boutoir des politiques néolibérales.

La tentation fascisante

La République n'est plus indivisible : le peuple français est fractionné en territoires différenciés. La laïcite républicaine est attaquée : elle est minée par les arrangements avec les communautarismes et les revendications identitaires de tout bord. La République n'est plus (totalement) démocratique : la répression des mouvements sociaux ne cesse de prendre de l'ampleur, et les lois liberticides se multiplient. L'état d'exception devient l'état normal de notre « démocrature ». La République n'est plus sociale : les politiques néolibérales détruisent le lien social, appauvrissent les classes populaires et les classes moyennes au profit d'une minorité de possédants. Nos gouvernants nous chantent les louanges de la République à longueur de journée, mais leur pratique est un démenti quotidien de ce discours. Les policiers qui dénoncent le racisme présent au sein de leur corporation sont poursuivis [6]. Les autorités laissent agir des fauteurs de troubles pendant des manifestations. Ils ont aussi laissé agir impunément pendant un long moment des militants d'extrême-droite lors de la manifestation du 13 juin, leur permettant de déployer leur banderole en toute quiétude. Les gilets jaunes ou les soignants sont gazés, brutalisés presque systématiquement alors que la police tarde à intervenir lorsque des bandes mafieuses font régner la terreur à Dijon. Chercher l'erreur...
Tous les faits énoncés ici ne sont pas des erreurs de gestion de notre gouvernement « républicain ». Il s'agit

d'une stratégie délibérée de montée en tension vers un Etat de plus en plus autoritaire face une contestation sociale grandissante. C'est ce que nous appelons « préfascisme ». Le capitalisme n'est pas raciste, antisémite, homophobe, sexiste, ou... républicain par nature. Il est tout cela, un peu de cela, ou pas du tout, en fonction de ses intérêts : esclavagiste un jour, apôtre du respect des différences un autre jour (« United Colors of Benetton »), Pinochet un jour, Macron un autre...
Les militants qui s'attaquent aux républicains de façon indifférenciée se trompent d'ennemi. Une République sociale et souveraine reste le meilleur rempart contre le capitalisme.

Le projet républicain du MS21

Comme Jaurès, le MS21 a l'ambition de « rattacher le socialisme à la République, de compléter la démocratie politique par la démocratie sociale. » (Jean Jaurès, 31 janvier 1904). Pour nous il s'agit d'émanciper notre pays de la tutelle des institutions capitalistes, en particulier l'Union Européenne afin de faire advenir notre projet de République Sociale. Cette République Sociale n'est pas un régime politique qui se contenterait d'arracher de temps en temps quelques progrès sociaux à l'emprise capitaliste au gré des rapports de force fluctuant. Elle veut promouvoir l'émancipation définitive du peuple par l'appropriation et la socialisation des moyens de production dans l'esprit de Jaurès : « La devise de la république sociale : ni oligarchie, ni bureaucratie mais une vaste coopération sociale où les règles sont définies par tous. » (Jean Jaurès, Revue de l’enseignement, 1er avril 1906)